



**AVIS DE CONVENTION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC
N°25/012
Direction territoriale du Havre**

La Société COMPAGNIE FLUVIALE DE TRANSPORT (CFT), dont le siège social est situé 11, Rue du Pont V 76600 LE HAVRE, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés du Havre sous le numéro SIREN 325 625 440, a manifesté son intérêt pour se voir délivrer un titre d'occupation autorisant son implantation sur une dépendance du domaine public située Bassin Despujol, au Sud de l'ex-poste Moselle 1, sur la commune du Havre. Le Grand port fluvio-maritime de l'axe Seine (GPFMAS) a procédé à la mise en publicité d'un avis de manifestation d'intérêt spontanée, permettant de porter à connaissance de tout candidat susceptible d'être intéressé, les modalités et conditions d'implantation.

A l'issue de cette procédure de publicité, aucun autre candidat ne s'est manifesté.

Le GPFMAS et la Société COMPAGNIE FLUVIALE DE TRANSPORT ont conclu une Convention d'Occupation Temporaire n° 25-010 portant sur la dépendance susvisée le 24 février 2025.

Description de la dépendance : un plan d'eau d'une surface de 4 000 m² environ, destiné à être utilisé pour le stationnement des barges.

Durée de la convention : 5 ans à compter du 1^{er} janvier 2025.

Toute demande de renseignement complémentaire, et notamment toute demande de consultation de la convention n° 25-010 dans le respect des secrets protégés par la loi, peut être formulée au Service Relations Clients – Tel : 02.32.74.69.31 – adresse email : clientzip@haropaport.com

Cette Convention d'Occupation Temporaire est susceptible de faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Rouen dans un délai de deux (2) mois à compter de la publication du présent avis.